



COMMUNE DE Gigouzac

N° 19 - GIGOU INFOS - SEMESTRIEL, JUIN 2017





CARTE D'IDENTITÉ

Dans le cadre de la "dématérialisation" des actes administratifs (zéro papier), **les demandes de cartes d'identité devront dorénavant être faites à la mairie de Cahors** car nos petites communes ne sont pas équipées pour effectuer ce travail...



Félicitations à HÉLÈNE PÉQUIN

qui remporte le concours avec la magnifique photo de couverture du bulletin des vieilles pierres de l'écluse moyenâgeuse du Moulin du village ! (au fond du jardin)

Rendez-vous page 14 pour découvrir notre nouveau thème. Nous attendons impatiemment vos nombreuses participations !

Le saviez-vous ?

Vous êtes propriétaire occupant, et votre logement a plus de 15 ans ? Vous souhaitez faire des travaux (isolation, chauffage) afin de réaliser des économies d'énergie significatives ?

Dans le cadre du programme « **Habiter Mieux** », vous pouvez bénéficier d'aides importantes de l'Agence Nationale de l'Habitat, de l'état, du département ou encore de la région.



Renseignez-vous auprès du Point Rénovation Info Service du Lot :

- **Agence Départementale pour l'Information sur le Logement du Lot**
05 65 35 25 41
64 boulevard Gambetta
46000 CAHORS
adil46@wanadoo.fr
- **Espace info Energie**
05 65 35 81 26
64 boulevard Gambetta
46000 CAHORS
info@quercy-energies.fr

Infos utiles



• Le secrétariat est ouvert

- les mardis de 13H30 à 15H30
- les vendredis de 15H à 17H

• Les permanences de Monsieur le Maire

- les vendredis après-midi
- les samedis de 10H30 à 12H (sur rendez-vous)



05 65 36 83 69 -



05 65 36 83 71



mairie.de.gigouzac@wanadoo.fr



<http://gigouzac.jimdo.com/>

Etat civil

Nos joies

Nous avons eu la joie d'apprendre 3 naissances :

- ◇ Sorya MISSLIN le 30 novembre 2016, au bout du lieu
- ◇ Maxime KREMER le 7 mars 2017 au mas de Jouanis
- ◇ Enzo PRUNIS le 16 mai 2017 au Fajot

Nos félicitations

Mariage de Sylvain VAYSSIÈRES et Usha GRIGNOUX le 9 décembre 2016.

Nos peines

Jeanne BOUR nous a quittés le 31 mai 2017 au Moulin.

Nos plus sincères condoléances à sa famille...



Directeur de la publication : Romuald MOLINIÉ
Comité de rédaction : Magali GIBAUT, François OUVRARD
Dépôt légal : à parution

Directrice de rédaction : Édith BOUR
Photos : Édith BOUR, François OUVRARD
Couverture : Hélène PEQUIN



Édito du Maire

Alors que nous arrivons déjà à la moitié de la mandature, je vous propose que nous fassions rapidement un bilan.

La première partie du mandat 2014-2015 fut consacrée exclusivement au sauvetage de notre école. Oui, je dis bien sauvetage, car si nous n'avions rien fait, alors nous serions sous le couperet d'une éventuelle fermeture, comme toutes les écoles à classe unique de ce département. Faisant suite à une dynamique depuis plusieurs années au niveau des effectifs, nous avons obtenu l'ouverture d'une deuxième classe. Cela à un coût, mais l'avenir est maintenant serein.

En 2016, suite à cet investissement important, nous avons fait une pause budgétaire.

Cette année verra la réalisation des travaux de rénovation et de mise aux normes de la salle des Fêtes.

2017 sera aussi l'année de la réflexion concernant la sauvegarde du commerce. En effet, la municipalité s'interroge sérieusement sur l'opportunité de racheter le commerce « Chez Régine », ainsi que sur l'accomplissement des travaux nécessaires de mise aux normes et d'accès. Le but étant de proposer ce nouvel outil à la location. La municipalité considère qu'il y a là une réelle mission de service public.

L'enfouissement des réseaux est toujours d'actualité, mais nous sommes toujours dans la recherche des financements nécessaires pour sa réalisation extrêmement coûteuse.

En collaboration avec le Grand Cahors, nous avons lancé le nouveau document d'Urbanisme qui entrera en vigueur en 2020.

Il est évident que des choix de priorité dans les projets ont dû être faits. L'école nous paraissant être la priorité de toutes.

MI MANDAT !

L'occasion pour moi de saluer une fois de plus, en cette mi-mandat, l'équipe qui m'entoure. Je veux les remercier pour leur implication afin de vous servir au mieux.

Je remercie aussi les agents de la commune et des écoles, sans qui nos décisions ne pourraient voir le jour.

Enfin, je réitère les propos que je tenais à l'occasion des vœux de janvier, à savoir le plaisir d'être le Maire d'une commune où il fait si bon vivre grâce à vous toutes et tous. Et comme le disait si bien Martin Luther King "Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots."

Très bel été à vous.

Votre Maire

Romuald MOLINIÉ

DANS CE NUMÉRO :

Etat civil, infos utiles	2
Edito du Maire	3
Infos municipales	4 - 5
Budget communal 2017	6 - 7
Rénovation du logement Conduché	8
Le potager en fête	9
Associations, Agenda gigouzacois	10 - 11
Journées du patrimoine	12
Jeux	13
Concours photo	14
Employés communaux	15

Réflexion sur la rachat du commerce local « Chez Régine »

En effet, la municipalité s'interroge. Cette opération pourrait être financée par des subventions consacrées au rachat de commerce en milieu rural.

Le projet consisterait en l'achat des murs, du fond de commerce et de la licence de débit de boissons. Des travaux de mise aux normes seront nécessaires. Enfin un accès à la résidence des propriétaires actuels devra être créé afin de rendre le commerce indépendant.

Le tout serait loué à un gérant.

Hangar municipal sur la place de l'Eglise

Une proposition d'achat a été faite par Mr Gilles Gascon. Ce dernier souhaite réaliser un projet avec la maison de Mme Monique Labroue.

Après d'âpres discussions, le conseil a donné un avis favorable. Le prix de vente décidé par le conseil est de 8 000 € après avis du service des domaines.

Travaux

Les travaux de voirie 2017 seront effectués de la route du Mas de Nadal jusqu'aux Pièces Grandes.

Les chemins communaux et de randonnées principaux ont été entretenus durant le printemps.

Il est à noter que la commune n'utilise quasiment plus de produits phytosanitaires, excepté sur le boudrome par tâche, et au cimetière.

Un escalier permettant de monter aux maisons du Fajot depuis la salle des fêtes a été créé.



Grand Cahors

Plan Local d'urbanisme intercommunal : Les débats se poursuivent. En effet, les grands enjeux et les perspectives sur 10 ans ont été arrêtés via Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable. Prochaine étape : le zonage. Nous reviendrons vers vous régulièrement sur ce sujet.

ADSL, internet très haut débit : aujourd'hui, la couverture internet sur la commune est très satisfaisante. Ce n'est pas le cas pour la téléphonie mobile où il reste encore quelques zones blanches dans le bourg seulement.

À ce jour, la fibre optique arrive jusqu'au « sous répartiteur » qui se situe dans un petit local à gauche en sortant de Gigouzac en allant vers Mechmont. Fin 2020, Orange nous a certifié que la fibre en aérien desservirait toutes les habitations sans exception.

École

La Mairie a participé au voyage scolaire des enfants de la commune à hauteur de 50€ chacun. Ils sont partis une semaine dans les Pyrénées.

Salle du conseil



Les couleurs dépareillées de la salle du conseil municipal à la mairie ont laissé place au bordeaux communal ! Les portes ont été repeintes et une magnifique nappe au logo du village avec des chaises assorties ont été achetées.

Reste à égayer un peu les murs !

Finances

La renégociation des emprunts nous a fait gagner près de 2 000 € sur les annuités. Cela correspond à plus de 20 000 € sur la totalité de la dette de la commune. C'est une bonne nouvelle pour nos finances.

Salle des Fêtes

Une nouvelle tarification de l'utilisation de la salle est en vigueur depuis le 1er Mars 2017.

Les tarifs sont consultables sur le site internet de la commune. La principale nouveauté est la mise en place d'une caution pour le ménage si celui-ci n'est pas bien fait.

Des travaux de peinture et d'éclairage seront effectués durant l'été. Le but est de rendre la salle plus agréable et plus moderne, tant au niveau des coloris que de l'ambiance.

Bibliothèque

Mme Nicole Sempé à pris la suite de Mme Janine Laporte à la tête de la bibliothèque. La municipalité remercie encore cette dernière pour ces nombreuses années d'engagement.

Suite à vos réponses au questionnaire diffusé dans le précédent bulletin, la bibliothèque est maintenant également accessible le samedi matin afin de faciliter sa fréquentation.

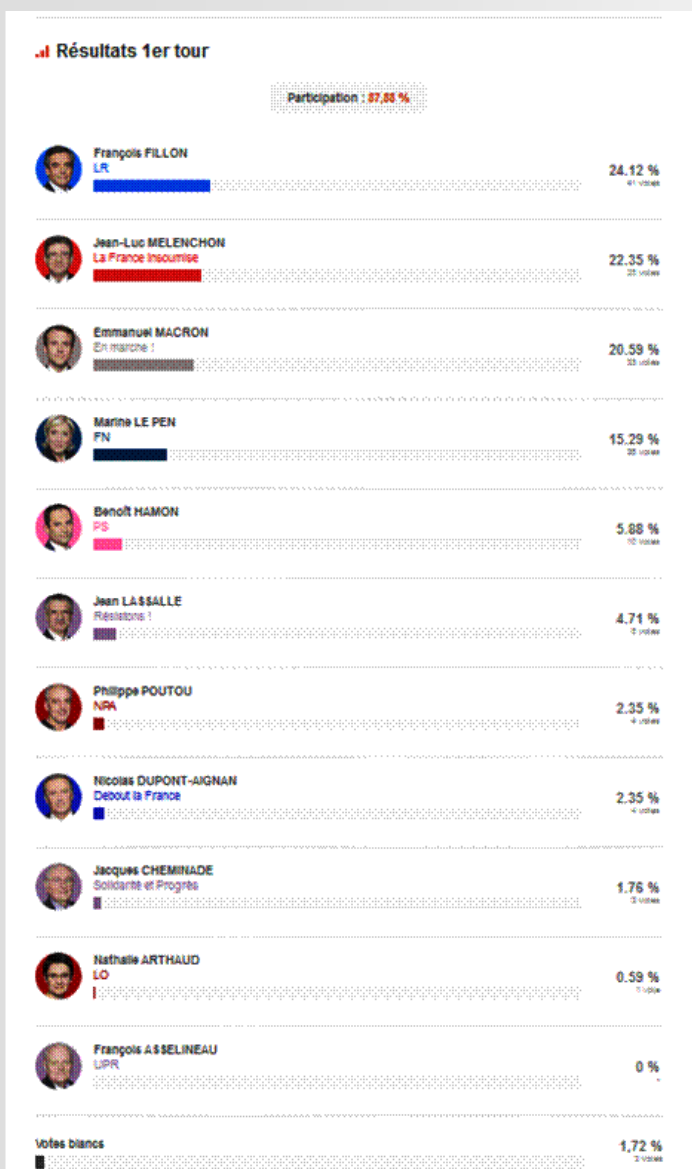
HORAIRES D'OUVERTURE :

- Lundi 14h / 16h
- Samedi 10h / 11h

Infos diverses

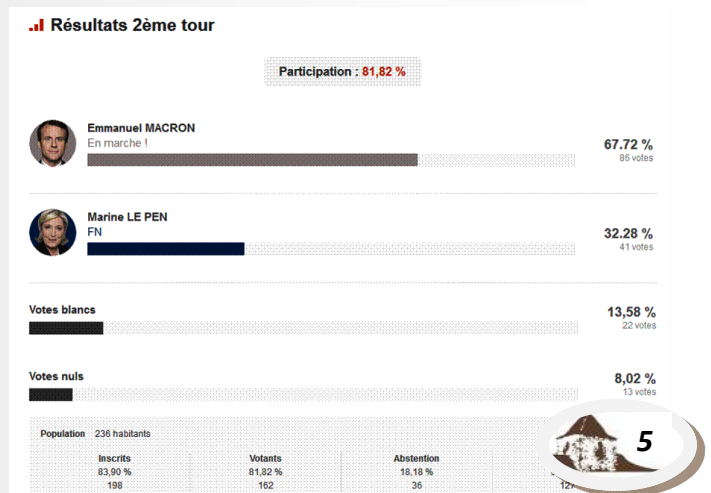
Les platanes de la place ont été traités afin d'éviter les attaques d'insectes.

Le traditionnel repas de la fête nationale se déroulera le **13 juillet au soir**.



Résultat des présidentielles 2017

Voici les résultats des dernières présidentielles. Il est à noter que le nombre d'électeurs inscrits a nettement augmenté depuis une dizaine d'années, soit environ 25% de plus. Cela correspond à la hausse du nombre des habitants. Avec les électeurs pouvant voter à l'étranger, le nombre total d'inscrits a dépassé pour la première fois les 200 : nous sommes 201 inscrits.



Budget communal 2017

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

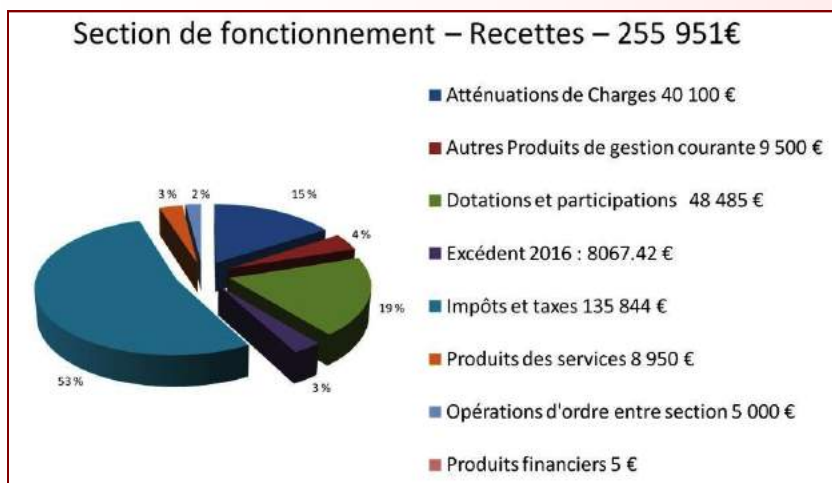
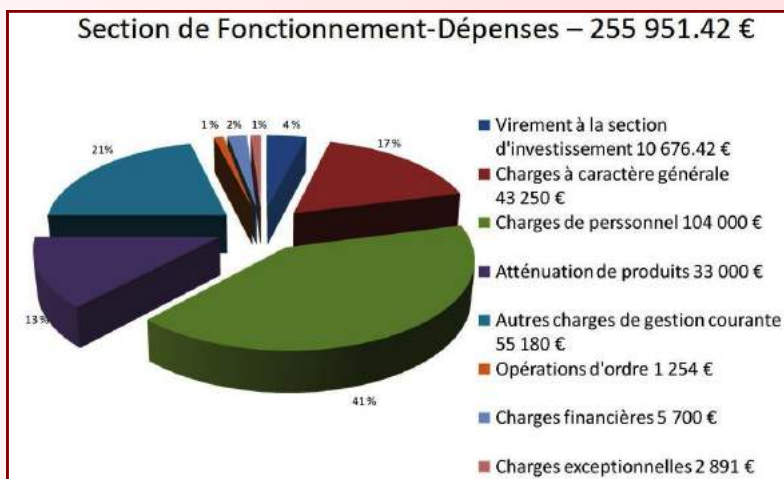
Ce budget permet de faire tourner la commune au jour le jour. (Salaires, dépenses courantes, fluides, assurances, écoles, subventions...)

Cette année, il s'équilibre en dépenses et en recettes à 255 951 €.



Les dépenses de fonctionnements augmentent par rapport au budget précédent : ceci s'explique par le fait que nous avons deux secrétaires à rémunérer du fait de l'absence, pour raison médicale, de l'une d'entre elles. Ces dépenses supplémentaires sont compensées en recettes par le remboursement de l'assurance. En effet les collectivités ne cotisant pas à la branche assurance maladie de la sécurité sociale, celles-ci doivent s'assurer en cas d'absence des agents. Cependant, on note une forte diminution de nos consommations électriques, grâce à l'extinction de l'éclairage la nuit.

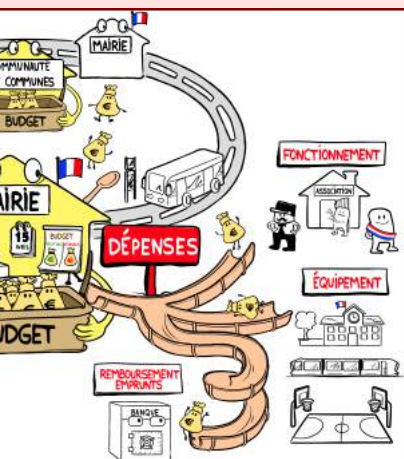
Mais aussi, une diminution des intérêts de emprunts grâce à une renégociation de nos taux, et encore une diminution de nos charges d'assurance, grâce à un changement de compagnie.



Pour les ressources, on y trouve principalement les recettes fiscales, mais aussi les dotations et les participations.



Cette année, les dotations d'Etat diminuent encore fortement, de quoi être inquiets pour l'avenir de nos communes ! Malgré cette diminution notable, nous avons décidé d'augmenter les impôts de seulement 1 %.

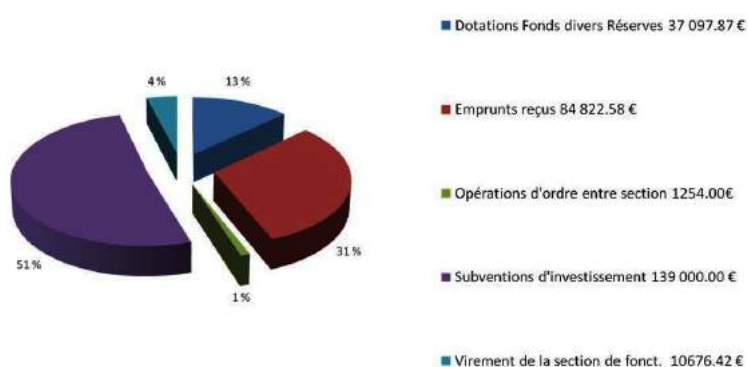


LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 272 850 €.

Nous rappelons que ce budget nous permet de concrétiser les équipements décidés en conseil municipal et ayant pour finalité d'apporter une plus-value au patrimoine communal.

Section d'investissement – Recettes 272 850.87 €

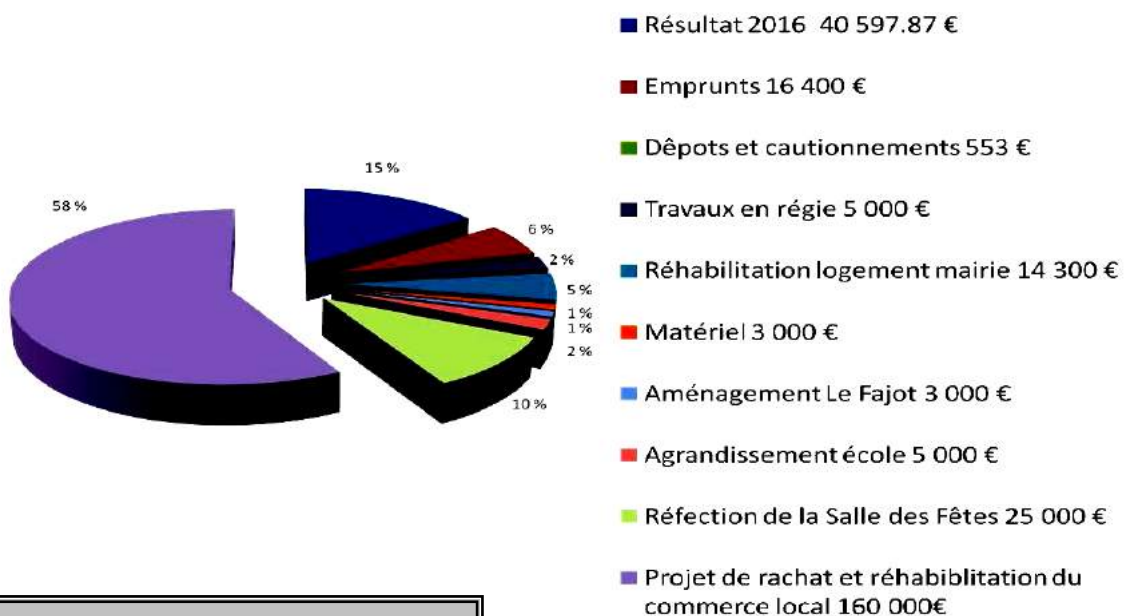


Cette année, la commune investit sur la salle des fêtes et en prévision sur le rachat du commerce local.

Toutefois, plusieurs opérations se distinguent :

- ◇ l'achat de matériel,
- ◇ des travaux en régie, sur le logement conduché,
- ◇ de menus travaux sur l'école.

Section d'investissement – Dépenses- 272 850.87 €



En ce qui concerne l'endettement de la commune, après renégociation des taux d'intérêt, l'annuité d'emprunt 2017 représente 9.3% du budget de fonctionnement. (Environ 23 000€)



Logement Conduché

Eric et Jean-Paul ont beaucoup travaillé cet hiver à la restauration du logement communal chez « Conduché ». Nous n'avons pas de photo avant les travaux, c'est dommage, vous vous seriez encore mieux rendus compte du travail effectué ! Le résultat est formidable.



Le plancher entièrement poncé et vitrifié a retrouvé sa superbe !

Le coin cuisine est plus fonctionnel et a été équipé de meubles.



Le logement a entièrement été repeint dans des tons de gris et blanc plus au goût du jour.

Le compteur électrique qui trônait au-dessus de l'évier a été déplacé à l'extérieur pour plus de sécurité.



La cloison séparant la pièce à vivre des chambres a été reculée afin d'agrandir l'espace de vie.

Les 2 chambres restent d'une bonne taille.

Elles ont également été repeintes.



Le potager en fête !

Simon et Jeff (Jean-François) habitent Gigouzac depuis le mois de septembre 2016. Ce sont les hasards de la vie qui les ont amenés, ainsi que leurs familles, jusqu'à Gigouzac. Amis de longue date, ils sont originaires d'Alsace, mais leur quête de nature et de soleil les a dirigés vers notre beau village.

Il ne vivent à Gigouzac que depuis dix mois et pourtant ceux d'entre nous qui les connaissent ont le sentiment qu'ils sont là depuis bien plus longtemps. Leur gentillesse, leur caractère affable et le sourire toujours au bout des lèvres y sont, à n'en pas douter, pour beaucoup dans leur intégration rapide et réussie. Les deux compères, toujours l'air très cool, travaillent pourtant dix à douze heures par jour. Ils sont tous deux salariés dans le domaine du maraîchage. Mais quand la journée de travail est terminée, ils s'adonnent encore à leur passion : la culture des légumes. Dès leur arrivée à Gigouzac ils se sont mis à la recherche d'un arpent de terre qui leur permettrait de jardiner.



Jean-François Bergues a répondu favorablement à leur demande en mettant à leur disposition une parcelle de terrain située au bord du ruisseau, au tout début du chemin de la Rivière.

Nos jardiniers se sont immédiatement mis au travail.

Aujourd'hui ce potager recèle un nombre incalculable de variétés de légumes (pommes de terre, aubergines, fèves, piments, salades, courges, courgettes, carottes, navets, petits pois, haricots verts, pois chiches, et j'en passe...).

Certaines espèces poussent sous serre pour être protégées du froid en début et en fin de saison, tout le reste pousse à l'air libre, et, détail très important, l'intégralité de leur production est totalement bio.

Simon et Jeff aiment également s'essayer à la culture de légumes d'origines diverses que ce soit d'autres régions françaises, ou bien de pays lointains. Il tentent également de réhabiliter des variétés anciennes. Leur passion c'est de faire pousser naturellement des légumes de qualité.

À ce niveau là, il ne s'agit plus d'amateurisme, c'est du grand art ! Le projet des deux jardiniers est de s'installer en tant que maraîchers sur la commune de Gigouzac. Ils envisagent de trouver un terrain plus grand (entre un et deux hectares) situé en bordure du Vert afin de lancer leur propre entreprise de production de légumes bio. Ils ajouteront à leur production la culture des petits fruits (fraises, framboises...). Ils vendront alors des légumes de saison en produits frais.

Et le reste de l'année, lorsque le temps n'est pas propice à la culture naturelle, que feront-ils ? Et bien, leur projet ne s'arrête pas là. Simon possède une longue expérience dans le domaine de la restauration. Cet atout leur a donné l'idée de faire également de la transformation en fin d'été avec la création de soupes, de coulis, de ratatouilles, etc... toujours bio évidemment, qu'ils pourront vendre pendant la morte saison. À la vue de la luxuriance de leur potager, on se dit que leur projet n'est pas le fruit d'un doux rêve mais, bien au contraire, qu'il a été mûrement réfléchi.

Simon et Jeff sont passionnés et ils seront ravis de vous accueillir pour une visite guidée et pédagogique de leur potager, ou bien tout simplement pour échanger sur le sujet. N'hésitez pas à les contacter par mail à l'adresse simon.misselin@laposte.net.

Souhaitons leur pleine réussite dans leur projet, ainsi qu'une vie emplie d'un bonheur simple et authentique dans notre village.



Associations

LES ESTIVALES DE GIGOUZAC ORGANISENT « GIGOUZAC EN FÊTE » DU 18 AU 20 AOÛT 2017



Au programme, DJ, grand orchestre, jeux gonflables, buvette, pétanque et vide grenier

Vendredi 18 août 2017 : Soirée avec Dj David, « Dancefloor is magic ». David se décrit comme un Dj populaire, festif et qui prône "La fête ensemble", ce qui rend ses soirées "magiques"! "Dancefloor is Magic" est le nom de cette tournée époustouflante à grand renfort d'effets spéciaux, de vidéos, de cadeaux et de surprises pour le public. En 2014 et 2015, il a été sacré DJ OFFICIEL DES FÉRIAS. Des centaines de villes sous le charme de ces soirées populaires et conviviales.

A partir de 22h30 entrée libre.

Samedi 19 août : Le grand orchestre Trait d'Union-Périer

En 2016, vous aviez plébiscité ce grand orchestre composé de 17 musiciens et danseurs. Cette formation originaire de l'Hérault est née en 2005 de la fusion de deux grands et anciens orchestres, celui d'Eric Périer, qui avait alors 41 ans d'existence et le Trait d'Union de Luc Seignourel qui comptait 27 printemps.



Apéro concert à 19h et soirée à partir de 22h. Entrée 3 €uros (gratuit pour les gigouzacois).

Dimanche 20 août : à partir de 8h, **vide grenier** organisé par l'AC Gigouzac / Saint Germain du Bel Air, 5 € le stand maximum 2 mètres.

Inscriptions auprès de Ghislaine Pavard :
marathongigi@yahoo.fr / 06 37 81 92 90.

A partir de 18h30, **repas quercynois** préparé par la ferme de Larcher et animé par Eric Coudon, chansonnier.

Inscriptions au 06 47 61 31 75

Tous les jours jeux gonflables et buvette.

À partir de 15 h concours de pétanque en doublettes et le dimanche 20 août concours de pétanque en triplettes, 8 € par équipe.

LE CLUB DES AINÉS DE LA VALLÉE DU VERT

est apparu quand un responsable municipal a organisé des repas amicaux. Moments festifs et gastronomiques ils devinrent habituels, constituant des repères du calendrier. La curiosité culinaire a conduit à s'éloigner de la vallée. Sont apparus des voyages d'une journée puis de plusieurs jours où prédominaient l'envie de voir d'autres paysages, de découvrir des villes et villages.



Le programme de l'année comprend depuis longtemps un événement par mois, de septembre à juin : après-midi de dégustation (galette des rois, coque de Pâques...) avec animation musicale ou spectacle, repas, journées touristiques, voyages de plusieurs jours. Des activités hebdomadaires se sont ajoutées ces dernières années : aquagym et randonnées pédestres.

La convivialité, la bonne humeur, le partage des idées et des impressions réalisent une ambiance détendue et amicale. Les « seniors », comme nos statuts désignent les adhérents, sont les bienvenus parmi nous. Nous sommes un peu plus de trente à Gigouzac, sur un total proche de 200 adhérents. Les autres sont de Saint-Denis-Catus, Catus (avec Salvezou), Montgesty, Saint-Médard et Crayssac. Plus quelques adhérents de Boissières et Nuzéjols. Le délégué du club pour Gigouzac est Robert BARRY, compagnon très convivial et excellent danseur. Il peut compléter ces informations et recevoir des adhésions. Je suis Président du club... et modeste danseur.

Jean-Claude JANY jeanclaudejany@orange.fr

Nos remerciements au Conseil Municipal de Gigouzac qui nous accorde chaque année une subvention.

L'agenda gigouzacois

Jeudi 13 Juillet	Repas animé organisé par la municipalité à l'occasion de la fête nationale
18-19-20 Août	Gigouzac en fête organisé par Les Estivales de Gigouzac 18 Août : Soirée avec DJ DAVID , « Dancefloor is Magic » 19 Août : Spectacle avec le Grand Orchestre Trait d'Union Périer 20 Août : Vide grenier organisé par l'AC Gigouzac / Saint
9 Septembre	Repas pique-nique d'ouverture de la chasse à la Vernière
1er Octobre	Salon du livre organisé par le Foyer rural
29 Octobre	Loto organisé par l'AC Gigouzac / Saint Germain
18 Novembre	Bal d'automne organisé par Les Estivales de Gigouzac
17 Décembre	"Courir pour le sourire d'un enfant" organisé par l'AC Gigouzac /

Journées du Patrimoine

Trop souvent réduites dans nos petits villages à la simple ouverture des églises, les journées du patrimoine vont cette année être dynamiques !

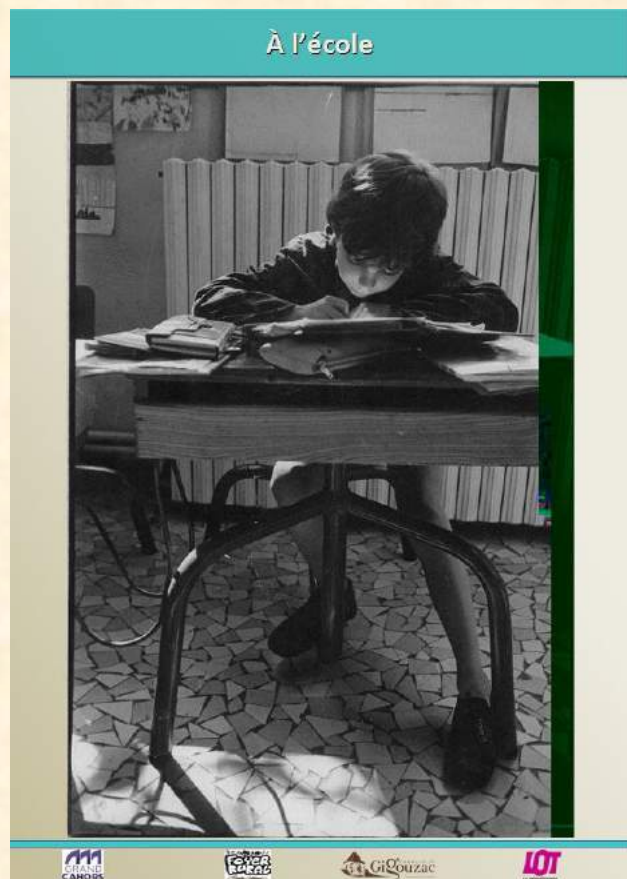
Dans la continuité de l'opération *Mémoires de village*, à laquelle Gigouzac avait participé, le service patrimoine du Grand Cahors a proposé à toutes les communes de l'agglomération de mettre en place un « **rallye patrimoine** » les 16 et 17 septembre 2017.



L'idée est que chaque commune développe un thème précis, permettant aux visiteurs de découvrir différents aspects du patrimoine. En effet, si l'histoire nous a laissé un bel héritage architectural, la gastronomie, les savoir-faire, les traditions, la culture locale, etc. constituent tout autant notre patrimoine.

En ce qui nous concerne, le thème a vite été trouvé : nous avons à la mairie de nombreuses photos prises voilà 30 ans par le photographe Pierre Lasvesnes. On y retrouve de nombreux gigouzacois qui nous ont quittés depuis, ainsi que de nombreuses activités qui ont aujourd'hui disparues du village.

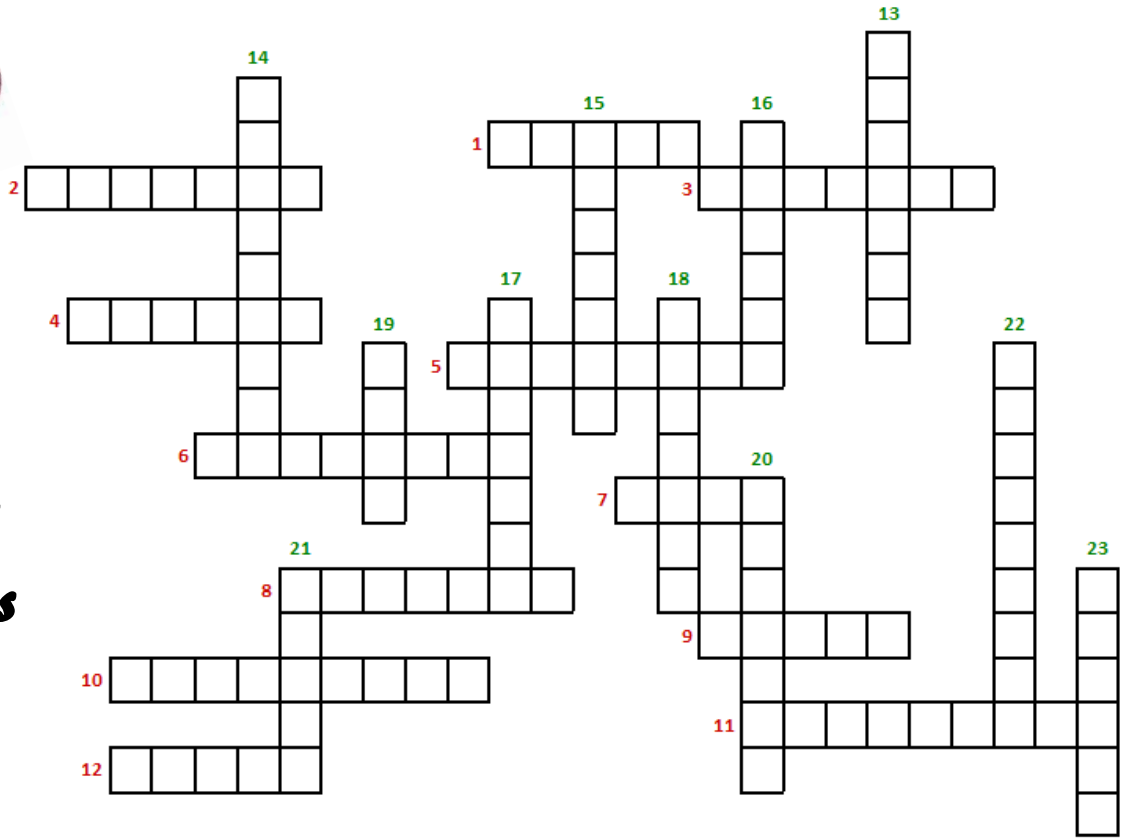
L'idée est alors de mettre en scène le village en réalisant de grandes toiles mettant en avant ce précieux patrimoine que représentent nos anciens et de les accrocher dans le village aux maisons qu'ils occupaient à l'époque.



Le Foyer Rural s'est associé à la Mairie pour porter ce projet qui, nous l'espérons, vous séduira et vous invite à y participer avec plaisir !
N'hésitez pas à vous manifester auprès de la Mairie !

Mas & Lieux-dits gigonzacois

Solutions page suivante !

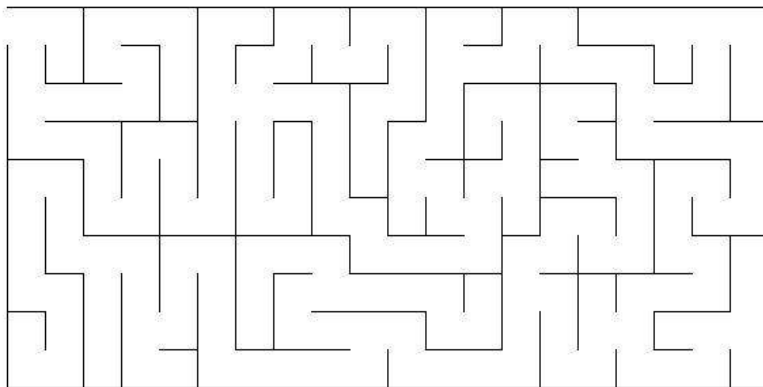


HORIZONTALEMENT

- 1 Petite hêtraie
- 2 Buisson
- 3 En rapport avec le sel
- 4 Vient de la guigne (cerise)
- 5 Presbytère
- 6 Vergnes au bord du Vert
- 7 Champ
- 8 Petit bois de broussailles
- 9 Né le jour de Noël
- 10 Colline plissée
- 11 Sur une hauteur escarpée
- 12 Ancien oppidum

VERTICALEMENT

- 13 Jeunes pousses
- 14 Vient du mot « creuse »
- 15 Domaine de Jouan
- 16 Plateau élevé caillouteux
- 17 Mas de la pierre
- 18 Propriété jadis clôturée
- 19 Nom d'homme Brice
- 20 Ancienne route empierrée
- 21 Chez Blaise
- 22 Mas de nom d'homme
- 23 Bois



Quelle drôle d'idée...
La municipalité a transformé la place en labyrinthe...
 Saurez-vous aller de la mairie à l'église ?
 Bonne route !

Ah ces histoires de budget...
 Que de chiffres !

Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

	9			7	3	8
		5	2			1
		2		3		6
8				4	9	1
		3		1		5
	1	9		8	4	
				5	6	
5	6	7	9			4
			4		2	

4		2	3			5	7
				2	7		
		1	9			8	2
9							
3			1	9	8		5
2			4			1	6
				1			
1	8					2	
7				6	5	4	3

Concours Photo

Le règlement de participation reste inchangé :
Chaque Gigouzacois peut participer.
Pour cela il vous suffit d'adresser au maximum
trois clichés pris sur le territoire de la
commune de Gigouzac, en indiquant les lieux
exacts de vos prises de vues.

Date limite d'envoi des photos :
le **20 novembre 2017**.

NOUVEAU THÈME :

La végétation
Dans tous ses états

Le comité de rédaction déterminera en toute objectivité la meilleure prise de vue et celle-ci sera publiée* en couverture du bulletin municipal suivant, avec en prime un panier gourmand offert au gagnant par la Mairie.

Vos **photos numériques** devront être adressées par courriel à mairie.de.gigouzac@wanadoo.fr ou bien être apportées au secrétariat de Mairie sur une **clé USB**. Elle devront être au **format JPEG** et obligatoirement en **mode portrait** (pensez-y absolument, elle doit être à la verticale pour pouvoir faire la couverture !).

(*) *La participation à ce concours vaut autorisation de publication de vos œuvres.*

Quelques photos reçues sur le thème des vieilles pierres !



À vous de jouer !



Christel Marcelle



Hélène Péquin



Nicole Sempé



Patrick Schmit



Orphée Brossas

Réponses aux mots croisés :

Horizontalement : 1. Fajot— 2. Bouyssou—3. Salinié—4. Guinet—5. Caminade—6. Vernière—7. Camp
8. Barthes—9. Nadal—10. Costarita—11. Escalmels—12. Alary

Verticalement : 13. Plantes—14. Crouzette—15. Jouanis—16. Causse—17. Lapeyre—18. Barrade
19. Bris—20. Pirades—21. Blazy—22. Guillaume—23. Bosses

Employés communaux

Ils travaillent à votre service !



Céline

Céline GÉRARD assure depuis le mois de Juillet 2016 le remplacement de Christelle FOURNIER.

Elle vous accueille au secrétariat de Mairie les mardis de 13h30 à 15h30 et les vendredis de 15h00 à 17h00.

Éric

Employé de la commune depuis de nombreuses années, Éric MERCADIER réalise des travaux en tous genres pour rendre la commune toujours plus agréable à vivre.

Il met en œuvre son savoir faire sous l'œil avisé de son prédécesseur, Claude DELAYRE, qui aime de temps à autres passer du temps en sa compagnie.



Jean-Paul

Depuis le 1^{er} novembre 2016 Jean-Paul VIGNES est employé en contrat aidé. Il seconde Eric, permettant ainsi la réalisation de travaux en régie, comme par exemple la réhabilitation du logement Conduché.



Michou

Conseillère municipale lors du précédent mandat, Michèle QUINERY poursuit la gestion de la location de la salle des fêtes. Elle tient le planning des réservations et s'occupe également de la signature des contrats de location, ainsi que des états des lieux.

Elle s'occupe également des conventions de mise à disposition des tables et chaises que la Mairie prête aux Gigouzacois.



Delphine

Suite au départ en retraite d'Halima IZIDI, l'entretien des locaux municipaux (Mairie, salle des fêtes, bibliothèque) est assuré par Delphine CLÉMENTI depuis le 1^{er} octobre 2016.

